

05.06.2009 – 17:13 Uhr

Prise de position de la vips: la Suisse bénéficie considérablement des entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger

Zug (ots) -

- Indication: Ce communiqué de presse complet peut être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100004872> -

En réaction aux propos de Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats, ayant affirmé que les dépenses en médicaments des assurés des caisses-maladie en Suisse partaient majoritairement à l'étranger, que les groupes pharmaceutiques étrangers ne créaient pas d'emplois ni ne payaient d'impôts en Suisse, la vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse prend position en affirmant que la Suisse bénéficie au contraire considérablement des entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger. Dans le dossiervips 3/09, la vips reconnaît que les entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger représentent environ 70% du marché pharmaceutique suisse. Leur part sur le marché des médicaments remboursés par les caisses-maladie au prix d'usine s'élève donc à environ 3,5 milliards de CHF. Environ 80% des nouveaux médicaments innovants et utiles proviennent de ces fabricants. Néanmoins, le chiffre d'affaires de 3,5 milliards de CHF ne part pas intégralement à l'étranger, comme l'affirme la conseillère aux Etats, Simonetta Sommaruga. Il sert aussi à financer des organisations d'entreprises en Suisse, à payer des salaires et des prestations sociales, à promouvoir le perfectionnement des médecins et des pharmaciens, à effectuer des études cliniques sur de nouveaux principes actifs et à payer les coûts de production, les dépenses de marketing, les frais de gestion et les impôts en Suisse. Dans plusieurs cantons, les entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger comptent parmi les plus gros contribuables.

12'000 emplois directs en Suisse

Les 71 sociétés membres de la vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse emploient directement 12'000 personnes environ en Suisse dans leurs organisations d'entreprises et dans d'autres sociétés du groupe. A ceci s'ajoute un nombre indéterminé d'emplois indirectement soutenus ou garantis par ces sociétés. De nombreuses entreprises pharmaceutiques dont le siège est à l'étranger sont en outre représentées en Suisse par des sociétés d'exploitation de brevets. Par l'exploitation de leurs brevets sur des marchés étrangers, ces groupes versent chaque année à la Suisse des impôts fédéraux d'un montant dépassant largement un milliard de CHF.

Dans sa prise de position, la vips ajoute que les débats sur les frais de santé en Suisse ne doivent pas servir de motif pour remettre en question les relations commerciales de la Suisse, solidement établies depuis des décennies. La prospérité de la Suisse dépend largement des échanges commerciaux avec l'étranger. Ces échanges garantissent notamment que les patients suisses puissent avoir accès à des médicaments modernes. La Suisse, qui représente seulement 2% du marché pharmaceutique mondial, profite plus que la moyenne des investissements élevés des entreprises pharmaceutiques dans la recherche et le développement.

La vips soutient les mesures de réduction des coûts

La vips soutient les efforts du Parlement et du Conseil fédéral visant à réduire les coûts du système de santé. Les entreprises pharmaceutiques y apporteront une contribution substantielle comme

par le passé. Les modifications des ordonnances prévues par le Département fédéral de l'intérieur pour l'année prochaine constitueront la base de ces mesures.

Contact:

Walter P. Hölzle
Président de la vips
Tél.: +41/41/727'67'80
Mobile: +41/79/340/38/69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004872/100584680> abgerufen werden.